

RÉGION
BRETAGNE

2015-2021
BILAN DE MANDAT
DE LA MAJORITÉ

**NOS FIERTÉS
POUR LA BRETAGNE**

Sommaire

1 La Bretagne solidaire

page 2

La Bretagne se bat pour l'emploi - page 2

La Bretagne veut la fibre pour toutes et tous - page 3

La Bretagne solidaire avec ses territoires - page 3

La Bretagne s'engage pour l'égalité femmes-hommes - page 4

La Bretagne attentive à sa jeunesse - page 4

La Bretagne protège face au Covid-19 - page 5

2 La Bretagne innovante

page 8

Des modes de gouvernance innovants pour une action publique plus efficace - page 8

Économie et Innovation : moteurs du développement breton - page 9

Éducation, formation : innover pour développer les compétences - page 10

3 La Bretagne des transitions

page 12

Breizh COP : une démarche transversale inédite au service des transitions - page 12

Un engagement déterminé pour la restauration de la qualité des eaux - page 13

Bien manger, bien produire : le soutien aux transitions agricoles et agroalimentaires - page 14

Défi climatique, transition énergétique et économie circulaire - page 15

Renforcement de l'ambition maritime de la Bretagne - page 16

4 La Bretagne rayonnante

page 18

Une culture vivante et diverse pour toutes et tous - page 18

Avec les acteurs bretons de la culture pour faire face à la crise sanitaire - page 19

Vivre ses langues en Bretagne - page 19

La Bretagne fait son cinéma - page 20

La Bretagne, terre d'attractivité pour un tourisme responsable - page 20

Un riche patrimoine à valoriser - page 21

Une image sportive confortée - page 21

La naissance d'une solidarité interceltique - page 21

La Bretagne a sa maison à Bruxelles - page 22

5 La Bretagne accessible

page 24

La bataille du rail - page 24

Le chantier de la RN 164 - page 25

Dans les cars de la Région - page 25

Vers les îles du Ponant - page 26

Dans les air - page 26

À l'heure de la révolution numérique - page 26

1 La Bretagne solidaire

La solidarité est le principe premier qui guide l'action de la Région au service des Bretonnes et des Bretons. Solidarité avec les entreprises et les salariés, par un combat de chaque instant en faveur de l'emploi ; solidarité entre les territoires en promouvant, par exemple, un égal traitement des zones rurales et urbaines dans le déploiement de la fibre, ou encore en consentant un effort conséquent et spécifique en faveur de l'aménagement de nos îles ; solidarité entre les femmes et les hommes en en faisant un axe fort de toutes nos politiques ; solidarité, enfin, avec toutes celles et ceux dont l'activité, professionnelle ou associative, a été durement impactée par la crise sanitaire.

La Bretagne se bat pour l'emploi

- > Maintien en Bretagne du siège de la coopérative d'Aucy avec entrée au capital, respect des contrats des quelque 8 000 agriculteurs associés et accentuation de la part du bio et du sans traitement.
- > Sauvetage de Doux, soit au total un millier d'emplois, avec un accompagnement des acteurs du groupe et un recentrage de l'activité sur les marchés français et européen.
- > Pérennisation de l'usine PSA La Janais, aujourd'hui l'une des plus compétitives du groupe, par un soutien à la formation des employés, à l'innovation et à la R&D.
- > Début 2021, attribution à la SICA de Saint-Pol-de-Léon d'une subvention de 10 M€ consécutivement à la construction par la coopérative d'une nouvelle plateforme de conditionnement et d'expédition des légumes produits par ses adhérents.
- > Les combats en cours : Nokia Lannion, Hop ! Morlaix, Brittany Ferries à Roscoff, Technicolor à Cesson-Sévigné, La Fonderie de Bretagne à Caudan, et, au-delà, l'ensemble des entreprises où l'emploi est fragilisé par la crise sanitaire.
- > Plus de 1 500 entreprises bénéficiaires du « Pass Commerce et Artisanat » sur la période 2017-2020, qui permet de dynamiser l'activité économique des TPE et de soutenir l'investissement des commerçants et artisans sur des projets de création, reprise, modernisation ou extension. 55 EPCI engagés sur la période 2019-2020, un soutien financier total de 3,4 M€ pour un montant global d'investissement de 18,9 M€ ; parmi les 319 communes ayant mis en œuvre le dispositif, 67 % comptent moins de 5 000 habitants.

- > La Région à la manœuvre pour relancer une usine de fabrication de masques en Bretagne (La Coop des Masques), relocalisation de produits et création d'une quarantaine d'emplois.

La Bretagne veut la fibre pour toutes et tous

L'objectif : la Bretagne a fait le choix audacieux de couvrir, par le biais du syndicat mixte Mégalis Bretagne, 100 % du territoire en accès internet très haut débit, tout en restant propriétaire de son réseau, afin de mettre fin à la fracture numérique et aux zones blanches et de permettre à l'économie de se développer sur tous les territoires.

- > Les principes : Un droit à la connexion pour toutes et tous sur la base de « 1 pour 1 », une prise installée en milieu urbain s'accompagnant d'une prise installée en milieu rural, le calendrier de déploiement par zone étant confié à l'arbitrage des intercommunalités ;
- > Une technologie identique, puissante et évolutive en campagne comme en ville, soit 50 000 km de câbles optiques à déployer ;
- > Un financement qui est le même pour tous, quel que soit le lieu de résidence ;
- > Un réseau public unique en France, un investissement de long terme qui rapportera à la Bretagne.

La Bretagne solidaire avec ses territoires

- > Engagement de la Région sur la période 2014-2020 auprès des Pays, EPCI, mais également de l'Association des îles du Ponant par le biais de 22 contrats de partenariat.
- > Une attention sur mesure portée à chaque contrat : par exemple, 6 M€ engagés pour le développement durable des îles du Ponant.
- > Des contrats qui visent à accompagner les projets participant au développement local en mobilisant des moyens financiers, régionaux et européens, en soutenant davantage les territoires les plus fragiles, suivant un principe de péréquation.
- > Des partenariats qui ont permis la mise en œuvre de 91 projets d'habitat social, créés ou réhabilités (dont réhabilitation énergétique) depuis 2014 pour 9,4 M€.
- > Gros succès des deux éditions de l'appel à projets « dynamisme des centres-villes et bourgs ruraux », cofinancés par la Région, l'Etat, la Caisse des dépôts et l'Etablissement public foncier régional : au total, quelque 130 opérations soutenues sur 2018-2019, pour un montant global de 57 M€.

- > Engagement régional fort en faveur de la lutte contre la désertification médicale, notamment en accompagnant la création de centres de santé pluridisciplinaires, en soutenant les innovations (dispositif BoostTerr Santé) et en aidant les territoires à préciser leurs besoins (dispositif StarTerr Santé).

La Bretagne s'engage pour l'égalité femmes-hommes

- > Adoption en 2018 d'une nouvelle feuille de route : déploiement volontariste de l'égalité dans toutes les politiques régionales.
- > Signature en juin 2019 de la « Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale » à Lamballe-Armor.
- > 3e renouvellement du label « Égalité professionnelle » en 2019, pour un engagement quotidien à respecter l'égalité femmes-hommes dans la gestion des ressources humaines de la Région. Depuis 2004, la Bretagne est la seule Région de France possédant ce label.
- > Signature en septembre 2019 du 3e plan d'action pour l'entrepreneuriat des femmes en Bretagne avec une dotation de 830 000 € sur 3 ans.
- > Financement (40 000 € en 2019) de l'association « Femmes de Bretagne », réseau collaboratif destiné à dynamiser l'entrepreneuriat féminin et à soutenir les entreprises de demain.
- > Première région de France à avoir financé la pose de distributeurs de produits d'hygiène de qualité pour les femmes, mis à disposition gratuitement dans une douzaine de lycées publics (expérimentation) et dans les 2 prisons bretonnes accueillant des femmes (Rennes et Brest).

La Bretagne attentive à sa jeunesse

- > Afin de répondre aux besoins d'écoute des jeunes, soutien aux 13 Points Accueil Écoute Jeunes bretons (PAEJ).
- > Création, début 2021, d'un Fonds régional de solidarité aux familles de plus de 500 000 € qui, dans un contexte de précarisation d'un nombre croissant de ménages lié à la crise sanitaire, va permettre de tripler les fonds sociaux disponibles sur l'année scolaire 2020-2021 dans les lycées publics et privés bretons.
- > Dans le même contexte, vote d'une aide régionale exceptionnelle d'1 M€ à destination des étudiants bretons fragilisés par la pandémie, dotée d'un double volet « Aide alimentaire » et « Santé mentale ».

- > Afin d'accompagner les jeunes dans choix d'orientation, lancement par le service public d'information et d'aide à l'orientation, Idéo, d'une plateforme numérique : ideo.bretagne.bzh.
- > Soutien aux jeunes en rupture ou en pause dans leurs parcours de formation, et mise en œuvre d'une coordination des 17 plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs.
- > Aide financière maintenue aux Centres de Formation d'Apprentis (CFA) malgré la perte par la Région de sa compétence sur l'apprentissage.
- > Un Conseil régional des jeunes, paritaire, renouvelé tous les 2 ans.
- > Quelque 2 000 mobilités accompagnées durant l'année 2018-2019 dans le cadre du dispositif « Jeunes à l'International » (JALI). Forte progression du nombre d'apprenants bénéficiaires d'une aide Erasmus+ (projet B-MOUVE) : 87 en 2016-2017, 163 en 2018-2019.
- > Nouvelle gamme tarifaire BreizhGo trains et cars (2020) : Instauration de tarifs jeunes 30 à 50 % moins élevés que les tarifs tous publics pour les moins de 26 ans.

La Bretagne protège face au Covid-19

Un soutien massif aux entreprises et aux associations, avec 141,6 M€ de mesures nouvelles :

- > « Prêt Rebond Région Bretagne » : 8 M€ de dotation pour les PME de plus d'un an rencontrant un besoin de financement.
- > « Fonds Covid Résistance » : 27,5 M€ de dotation par la Région et les collectivités bretonnes en soutien aux petites entreprises et associations.
- > « Fonds national de solidarité » : 21 M€ versés par la Région.
- > Suspension du remboursement des avances remboursables.
- > Maintien du soutien aux manifestations, projets et activités (culture, sport, économie).
- > Soutien aux entreprises qui s'engagent pour répondre aux besoins liés à la crise (fabrication de masques, visières, gel hydroalcoolique, tests de dépistage).
- > Création de la plateforme « produits-locaux.bzh » pour rapprocher les producteurs et les consommateurs.
- > Prime de 500 € aux étudiants infirmiers et élèves aide-soignants qui ont prêté main-forte aux équipes soignantes pendant le premier confinement. 170 d'entre eux ont pu profiter d'une sortie en mer cet été pour débriefer sur leurs expériences.

- > Un soutien accru (+ 400 k€) aux 4 principales associations d'aide alimentaire en lien avec les PME de l'agroalimentaire.
- > Maintien des transports et, en soutien aux personnels de santé, gratuité pour eux et leur famille le temps du premier confinement.
- > Maintien des aides aux stagiaires de la formation professionnelle, élèves en formation sanitaire et sociale et aux organismes, que la formation soit annulée ou reportée.
- > Une rentrée en sécurité et sérénité : dotation en gels et masques dans chaque lycée pour les familles dans le besoin et dans chaque service régional pour les agents.

2 La Bretagne innovante

Que ce soit dans le domaine de la gouvernance et des modalités de l'action publique régionale, ou dans celui du développement économique, de l'éducation et de la formation, le mandat 2015-2020 restera marqué par l'innovation, à l'image d'une Bretagne qui ne cesse de se réinventer pour progresser.

Des modes de gouvernance innovants pour une action publique plus efficace

- > La voie de la contractualisation avec l'État : signature en février 2019 du Pacte d'accessibilité et du Contrat d'action publique qui posent les jalons d'un traitement différencié de la Bretagne à l'échelle nationale, adapté aux enjeux et défis qui sont les siens.
- > La voie de la délégation de compétences : au 1er janvier 2016, transfert de l'État à la Région Bretagne de certaines de ses compétences dans le domaine du livre (soutien à la librairie, à l'édition et aux manifestations littéraires), du cinéma (soutien aux manifestations, aux réseaux de diffusion et aux réseaux de salles) et du patrimoine culturel immatériel (soutien à la protection et à la promotion de ce patrimoine).
- > La voie de la régionalisation des fonds européens : fin 2019, sur l'enveloppe de 1 Md€ alloués à notre territoire pour la période 2014-2020, 79 % déjà programmés et 36 % versés aux bénéficiaires, faisant de la Bretagne une Région exemplaire à l'échelle nationale !
- > La voie des partenariats industriels public/privé : entrée au capital de Yer Breizh (2018) et du groupe d'Aucy (2019) afin de porter l'ambition régionale d'une Bretagne leader du bien manger en Europe.
- > La voie de la mobilisation territoriale pour une dynamique opérationnelle sur les enjeux emploi-formation via 14 commissions territoriales emploi-formation (CTEF) dans lesquelles se mobilisent de manière conjointe l'État, la Région, les EPCI et les partenaires sociaux.
- > La voie de la solidarité sociale avec un service public de l'insertion expérimenté à l'échelle de la Région en partenariat avec les 4 Départements et les 2 Métropoles,

pour une coopération intégrée, une meilleure efficacité dans l'accompagnement jusqu'à l'emploi pour les personnes qui en sont éloignées.

- > La voie de la territorialisation : déconcentration des services et des agents dans 7 Espaces territoriaux sur l'ensemble de la Bretagne, renforçant un service public régional qui se déploie au plus près des citoyens et des acteurs des territoires.
- > La voie des politiques culturelles partagées par le conseil des collectivités pour la culture qui permet de mieux accompagner les acteurs culturels bretons.
- > La voie du dialogue social régional au travers de la Conférence sociale de Bretagne qui, mise en place en 2013 dans la foulée du Pacte d'avenir, réunit à intervalles réguliers la Région, l'Etat, les syndicats de salariés et d'employeurs sur les questions économiques et sociales.

Économie et Innovation : moteurs du développement breton

La Région a tenu et renforcé son rôle de chef de file économique, en application de la loi NOTRe. Une compétence pleinement assumée qui a permis d'assurer le sauvetage de plusieurs grandes entreprises et de milliers d'emplois liés, qui a permis le développement stratégique de nombreuses innovations de pointe, tout en confortant le tissu de TPE-PME dans les territoires, en lien avec les intercommunalités. En réponse aux conséquences de la crise sanitaire, la Région a en outre démontré sa grande réactivité pour déployer des mesures de soutien aux besoins vitaux du tissu économique.

- > Mise en œuvre de la Stratégie régionale de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII 2014-2020) et de la Glaz Économie.
- > Création en 2015 de Breizhup : fonds de capital-risque à destination de jeunes sociétés tournées vers les activités de transition numérique, environnementales, santé, cyber avec un capital initial de 10 M€, porté à 20 M€ en 2019.
- > Investissements sur l'innovation et les transitions : 7 technopôles, 5 pôles de compétitivité en lien avec les CCI, Institut B-Com et appel à projets pour le développement de solutions innovantes par les PME.
- > La Bretagne, Région leader en Europe sur les biotechnologies marines (plus de 80 acteurs bretons) et sur la cybersécurité (Interreg Europe Cyber, European cyber valleys).
- > Création en 2018 du PASS Commerce-Artisanat, en lien avec les EPIC, pour la revitalisation de l'activité commerciale des centres-villes et centres-bourgs.

- > Montée en puissance, avec plus de 50 projets, du programme AgreTIC créé en 2011 via Bretagne Développement Innovation (BDI) pour le développement des usages du numérique dans l'agriculture et l'agroalimentaire bretons.
- > Renforcement du secteur de l'économie sociale et solidaire, qui représente plus de 14% de l'emploi breton avec un maillage de 21 antennes des pôles ESS sur l'ensemble du territoire breton. Création en 2017 de 4 incubateurs TAg, qui visent à soutenir les initiatives dans le champ de l'ESS et de l'innovation sociale : 270 entrepreneurs accompagnés et 89 entreprises créées (commerces de proximité, service aux entreprises, santé, lien social).

Éducation, formation : innover pour développer les compétences

- > Ouverture du lycée Simone-Veil de Liffré le 1er septembre 2020. Coût pour la collectivité : 47,3 M€. Le futur lycée de Ploërmel, qui ouvrira en 2022, est en cours de construction.
- > Les lycées bretons : un patrimoine régional de plus de 1 300 bâtiments répartis sur plus de 120 sites, soit 2 millions de mètres carrés. Un schéma directeur immobilier (SDI) qui a permis, entre 2017 et 2020, la réalisation de 370 projets pour un montant global de 616 M€, avec un impact significatif sur l'économie régionale : les entreprises bretonnes bénéficient de cette action régionale pour environ 75 %.
- > Lancement en juin 2019 du Plan Energie Lycée, qui vise à réduire l'empreinte énergétique du patrimoine immobilier des établissements bretons.
- > 98 services de restauration – 10 millions de repas par an – 15 M€ HT de denrées achetées via des groupements. Entrée en vigueur en 2019 de la Charte qualité restauration et adoption de la feuille de route « Bien manger dans les lycées » dont la mise en œuvre opérationnelle se décline en 21 actions. Sur un total de 13 lycées pilotes, part de produits « de qualité » éligibles Egalim : 14,60 % en 2019, 20,60 % en 2020 ; part de produits bio : 11,40 % en 2019, 14,43 % en 2020.
- > Mise en place d'un Plan Internat, avec 22 établissements concernés, afin d'améliorer les conditions d'accueil des apprenants et de faire face à une forte tension démographique sur plusieurs territoires.
- > Une nouvelle responsabilité pour la Région (2019) : l'information sur les métiers et les formations pour les publics scolaires, étudiants et apprentis.
- > Lancement en septembre 2020 de la plateforme IDEO, nouveau service numérique d'information et d'aide à l'orientation : information sur les métiers et sur l'ensemble des formations disponibles en Bretagne, du CAP à Bac + 5.
- > Lancement, avec l'appui du GREF Bretagne, d'un Observatoire du décrochage scolaire (2019).

- > Dispositif Karta Bretagne pour financer des projets dans les lycées : progression du nombre d'actions soutenues, notamment sur les axes « Ouverture des jeunes au monde » (428 en 2014-2015, 544 en 2018-2019) et « Égalité fille garçon » (99 en 2014-2015, 131 en 2018-2019).
- > Financement de plus de 15 % de l'ensemble des étudiants de troisième cycle en Bretagne. Nombre de postdoctorats soutenus : 37 en 2015, 54 en 2019.
- > Perte de la compétence apprentissage au 1er janvier 2020, mais une Région qui continue d'accompagner le développement de cette voie de formation. Nombre d'apprentis formés en Bretagne : 17 260 à la rentrée 2015, près de 21 000 à la rentrée 2019.
- > En 2019, révision de l'offre de formation de la Région, avec une déclinaison en deux gammes « Qualif emploi » (se qualifier) et « Prépa » (préparer son projet). 25 000 bénéficiaires en 2020.
- > Mise en œuvre d'actions territoriales « Qualif emploi » ou « Prépa » pour accompagner des besoins en emploi identifiés sur un territoire ou dans un secteur professionnel.
- > Entrée en vigueur de contrats d'objectifs « emploi-compétences-formation-orientation » avec les branches professionnelles sur quatre engagements : identifier les besoins en compétences, faire évoluer l'offre de formation pour accompagner les transitions, mieux informer sur les métiers, accompagner les entreprises en matière de gestion des emplois et des compétences. Contrats signés à ce jour : Bâtiment, Produits de la pêche et de la conchyliculture, Industrie, Travaux publics, Alimentation, Carrières et matériaux, Agriculture, Aide à domicile.
- > Mise en place d'une aide financière pour les stagiaires, plus avantageuse que la rémunération 8 503 bénéficiaires en 2017, 12 962 en 2019.
- > Augmentation sensible du nombre d'étudiants en soins infirmiers (45) et d'élèves aide-soignants (45) à la rentrée de septembre 2020. Préparation des rentrées 2021 et 2022 : + 180 étudiants infirmiers et + 480 élèves aide-soignants entreront en formation en Bretagne (et bénéficieront de bourses d'études, d'indemnités de stage, du remboursement de leurs frais de déplacement).
- > La sécurisation des parcours des salariés, un enjeu identifié au sein de la conférence sociale : expérimentation d'un dispositif innovant sur 2021 et 2022, construit avec les partenaires sociaux. Accompagnement du salarié d'une entreprise se retrouvant en difficulté économique afin de sécuriser son parcours professionnel et d'en faciliter la continuité.

3 La Bretagne des transitions

La Bretagne est une région pionnière dans le domaine des transitions économiques, environnementales, démocratiques. L'ensemble des politiques publiques régionales intègrent ainsi les impératifs liés à l'urgence climatique, à la perte de biodiversité, à la préservation du foncier agricole, à la qualité de l'eau, à la construction d'un modèle de développement bas carbone, tout en visant l'épanouissement social et culturel des Bretonnes et des Bretons.

Breizh COP : une démarche transversale inédite au service des transitions

La Région a initié en 2017 une démarche inédite inspirée des grandes conférences climatiques : la Breizh Cop. Ce projet pionnier à l'échelle des Régions françaises, visant à accélérer les transitions à travers une concertation de l'ensemble des acteurs, citoyens, élus de Bretagne, a permis d'engager des dynamiques de changement, de ruptures négociées à tous les niveaux. Il se décline à travers divers chantiers et feuilles de route qui engagent l'avenir de la Bretagne.

- > 38 objectifs opérationnels, plus de 5 000 engagements concrets dans les transitions de la part des collectivités, associations, entreprises.
- > Adoption du SRADDET, Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires : document d'aménagement visant à préserver les ressources, la biodiversité, la qualité de l'eau, à limiter l'artificialisation des sols, à réduire l'empreinte carbone et les émissions de gaz à effet de serre, à penser le territoire breton de demain.
- > Déclinaison à travers 6 feuilles de route opérationnelles, sur « le Bien Manger pour tous », la « Préservation & valorisation de la biodiversité et des ressources », les « Stratégies énergétiques et climatiques », les « Stratégies numériques responsables » les « Mobilités solidaires et décarbonées », et la « Cohésion des territoires ».

Un engagement déterminé pour la restauration de la qualité des eaux

- > En Bretagne, 40 % des masses d'eau sont aujourd'hui conformes aux objectifs de la directive cadre sur l'eau, avec de fortes disparités entre l'ouest et l'est : près de 70 % des masses d'eau en bon état dans le Finistère, alors que 97 % sont dégradées en Ille-et-Vilaine, essentiellement en lien avec l'urbanisation qui altère la morphologie et la continuité des cours d'eau. Objectif : 100 % des masses d'eau en bon état en 2027.
- > Soutien, dans les territoires de bassins versants, aux investissements permettant de restaurer les milieux aquatiques et la qualité de l'eau. En 2019, accompagnement de 210 de ces projets, qui visent à atteindre le bon état des masses d'eau imposé par la directive cadre sur l'eau.
- > Engagement depuis 2010, aux côtés de l'Etat, dans un Plan de lutte contre les algues vertes sur les 8 baies particulièrement touchées : baie de la Fresnaye, baie de Saint-Brieuc, baie de Lannion, anse de Locquirec, bassin de Quillimadec-Alanon, bassin de l'Horn-Guillec, baie de Douarnenez, baie de la Forêt. En 2019, soutien global de la Région aux territoires concernés à hauteur de 625 M€.
- > Signature d'une convention de partenariat 2019-2021 sur l'animation de la politique de l'eau entre la Région et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, qui prévoit notamment l'installation de l'assemblée bretonne de l'eau (Parlement de l'Eau), la coordination des outils, la réflexion sur la recherche de financements innovants, la valorisation des connaissances.

Bien manger, bien produire : le soutien aux transitions agricoles et agroalimentaires

Première région agricole française, la Bretagne veille de très près à ce secteur essentiel pour l'économie régionale, mais aussi déterminant pour ce qui est de l'enjeu de la qualité et de la souveraineté alimentaires, ainsi que de la qualité de l'eau et de la biodiversité. Privilégiant un modèle d'exploitation familiale à taille humaine, les politiques régionales sont axées à la fois sur la transition des systèmes vers l'agroécologie et sur le maintien de la compétitivité d'un secteur durement confronté à la concurrence mondiale.

- > Depuis 2014, plus de 7 440 exploitations accompagnées pour des investissements servant la modernisation et la compétitivité des exploitations agricoles (Région : 45,4 M€).
- > Succès des Mesures Agricoles Environnementales et Climatiques (MAEC) : première région française avec 5 500 exploitations (sur 28 000) engagées sur des contrats agroécologiques ou d'agriculture biologique signés dans le cadre du FEADER. Depuis 2014 : 30 % des exploitations en bovin lait et viande.
- > Progression de l'agriculture biologique : plus de 1 300 créations ou conversions bio depuis 2015, plus de 3 350 fermes au total en Bretagne (10 %), cap des 100 000 ha cultivés passé en 2018. Une des seules régions de France à poursuivre l'aide au maintien en bio malgré l'arrêt des financements de l'État en 2017. Une installation sur 3 aidée par la Région est en bio.
- > Soutien aux investissements d'économie et d'autoconsommation énergétique (microméthanisation, photovoltaïque...).
- > Objectif de la Breizh Cop : vers le « zéro phyto » de synthèse à l'horizon 2040. Accompagnement des collectivités par une aide financière à celles d'entre elles qui s'engagent dans une démarche de suppression de l'usage de produits phytosanitaires en zone non agricole : 304 communes soutenues en 2017, 410 en 2019. Remise du prix « Zéro phyto » depuis 2009 aux collectivités bretonnes. Près d'un tiers des Bretons vivent aujourd'hui dans des communes ayant supprimé l'usage des produits phytosanitaires sur tous leurs espaces.
- > Création en 2016 de Breizh Alim : démarche régionale concertée et participative en faveur d'une alimentation durable et locale autour de l'achat de produits de qualité et de proximité en restauration collective (notamment dans les lycées) via la commande publique.
- > Progression de l'installation en agriculture en Bretagne, région parmi les plus dynamiques, avec plus de 1 400 installations aidées depuis 2017, 130 prêts d'honneur depuis 2016.
- > Travail en cours sur l'arrêt des pesticides de synthèse et des importations de soja.

- > Une capacité de réaction rapide face à la conjoncture : adoption de plans porc (2016) et volaille (2018).
- > Volonté de la Bretagne de faire plus et mieux : adoption en 2020 d'un rapport sur la demande de régionalisation intégrale de la PAC (1er et 2e pilier)

Défi climatique, transition énergétique et économie circulaire

La Bretagne dispose de nombreux atouts pour accroître son autonomie énergétique et s'est résolument engagée – à travers la Conférence Bretonne de la Transition Énergétique – dans le développement de filières de production d'énergies renouvelables pour développer le mix énergétique breton. Elle vise par ailleurs la sobriété face au défi climatique et la gestion circulaire de l'usage des ressources et des matières premières.

- > Accompagnement des collectivités (planification énergétique territoriale, performance de l'habitat) et développement de projets industriels de réseaux énergétiques intelligents (smart grid).
- > Développement des Énergies Marines Renouvelables (EMR) : adoption d'une ambitieuse feuille de route en 2016 (éolien, hydrolien...).
- > Accompagnement des projets d'éoliennes offshore (Sud Morbihan et baie de Saint-Brieuc).
- > Extension du port de Brest avec la construction d'un nouveau quai dédié aux EMR.
- > Création en 2018 de l'association Bretagne Ocean Power qui structure l'ensemble des acteurs de la filière EMR.
- > Adoption en 2020 d'une feuille de route pour le déploiement de l'hydrogène renouvelable en Bretagne (production et usages).
- > Adoption en 2018 d'un Pacte Biogazier breton : développement du gaz renouvelable dans le mix énergétique breton afin d'accélérer la transition énergétique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Renforcement de l'ambition maritime de la Bretagne

- > Création en 2016 d'un Groupement d'intérêt public (GIP) « Pêche de Bretagne » pour coordonner les ports de pêche et leurs criées dans une stratégie commune d'investissement et de commercialisation pour une valorisation optimale des produits de la mer à l'échelle nationale et européenne.
- > Création en 2019 du fonds Breizh Armor Capital, doté de 10 M€, pour le financement de projets liés à l'économie halieutique bretonne (pêche, aquaculture, produits de la mer).
- > La Région Bretagne autorité portuaire sur 22 ports depuis 2017 : 7 millions de tonnes de marchandises, 1,3 million de passagers par ferries, 54 000 croisiéristes, 470 navires en réparation, 2,4 millions de passagers vers les îles. Lancement d'un ambitieux plan d'investissement venant alimenter une stratégie portuaire cohérente, autour de la modernisation des infrastructures au service de l'économie et du développement durable.
- > Investissements sur les ports de Saint-Malo et de Roscoff en prévision du Brexit.
- > Plan de soutien exceptionnel à la Brittany Ferries confrontée aux conséquences de la pandémie de Covid-19 à hauteur de 40 M€.
- > Montée en puissance de la Filière d'excellence de course au large Bretagne-CMB créée en 2011, qui contribue activement à la valorisation des savoir-faire bretons de la filière nautique.

4 La Bretagne rayonnante

Les Bretonnes et les Bretons sont particulièrement fiers de leur Région et ne perdent jamais une occasion de le montrer. Notre différence nous fait vivre ensemble et nous ouvre aux autres. Nous sommes de Bretagne et du monde. Depuis 2015, nos politiques culturelles ont eu à cœur de soutenir cette vitalité et cette diversité. Une véritable richesse culturelle née d'une exceptionnelle diversité des pratiques, dans toutes les esthétiques. Elle doit beaucoup au talent d'innombrables artistes, aux manifestations culturelles organisées dans tous les territoires, à une vie associative particulièrement foisonnante. Singularités essentielles, la langue bretonne et la langue gallo font partie des priorités. Nous avons aidé les réseaux militants dans leur travail pour renforcer les acquis et continuer à promouvoir ce riche patrimoine linguistique. Enfin, face à la crise sanitaire, nous sommes pleinement mobilisés pour assurer l'avenir des acteurs de la vie culturelle – les grands festivals comme les festoù-noz – mais aussi les structures sportives et organisateurs d'événements sans oublier les acteurs du tourisme.

Une culture vivante et diverse pour toutes et tous

Une ambition : la culture pour toutes et tous, sur tous les territoires, sous toutes ses formes, avec comme objectif transversal l'accès aux droits culturels.

Quelques dates et quelques chiffres :

- > 2015 : création du Conseil des Collectivités pour la Culture en Bretagne (3CB).
- > 2016 : la Région obtient de l'État une délégation de compétence dans les domaines du livre, du cinéma et en matière de patrimoine culturel immatériel.
- > 2017 : la Région Bretagne partenaire des « cafés culture ».
- > 2018 : stratégie pour la valorisation des voies navigables.
- > 2019 : plan breton pour les jeunes, autour des mobilités, de la santé-environnement, de l'information, des droits culturels.
- > 2020 : nouvelle assemblée du Conseil Culturel de Bretagne.

Avec les acteurs bretons de la culture pour faire face à la crise sanitaire

- > Maintien du soutien financier en faveur des associations fragilisées financièrement par des annulations/report de manifestations ou de projets (25 M€ estimés en juillet 2020).
- > Versement anticipé des subventions accordées.
- > Prorogation des conventions finançant les actions reportées en raison de la pandémie.
- > Aide à l'embauche d'artistes/techniciens du spectacle par des organisateurs occasionnels via le GIP Cafés-cultures en ciblant les communes de moins de 3 000 habitants.
- > Mise en place d'un fonds de soutien aux associations bretonnes, le Pass Asso.

Vivre ses langues en Bretagne

- > Soutien de premier ordre et participation au fonctionnement de l'EPCC Office public de la langue bretonne, en charge de l'équipement de la langue bretonne, de la connaissance de sa situation et de son développement dans l'enseignement, la formation et tous les aspects de la vie publique, économique et sociale.
- > Soutien à l'Institut de la langue galloise et à 14 associations œuvrant pour le gallo, soit 280 k€ de financement en 2019.
- > Soutien financier à Diwan et obtention en 2019 de l'extension du forfait scolaire communal pour les élèves scolarisés dans le réseau. Ouverture d'un 2e lycée à Vannes à la rentrée 2020.
- > Chaque année et de manière constante, accueil d'un nombre croissant d'élèves dans les filières bilingues français/breton.
- > Plus de 1 700 personnes aidées en 5 ans par la Région Bretagne pour la formation professionnelle en breton via les subventions aux établissements de formation en breton.
- > 448 formations professionnelles à l'enseignement de la langue bretonne financées en 5 ans par la Région Bretagne via le dispositif « Desk ».
- > Plus de 150 étudiants en master MEEF aidés en 5 ans par la Région via le dispositif « Skoazell ».
- > 322 heures de programmes produits ou doublés en langue bretonne depuis 2015 via le soutien de la Région à la production et au doublage de programmes audiovisuels et radiophoniques.

- > 542 ouvrages édités avec l'aide de la Région depuis 2015, dont 23 traductions.
- > 250 élèves initiés au gallo par l'association partenaire « Cllâssiars ».
- > Réalisation d'une enquête sociolinguistique de grande ampleur en 2018.
- > Travail en cours pour une nouvelle convention pluriannuelle avec l'Etat sur la transmission des langues de Bretagne, avec l'objectif de créer les conditions de nouvelles avancées pour le breton et le gallo.

La Bretagne fait son cinéma

- > Juin 2019, adoption par la Bretagne de son projet stratégique pour le cinéma et l'audiovisuel, avec un nouveau Fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle (FACCA).
- > Un budget à la hausse qui passe de 8,4 M€ en 2016 à 9,7 M€ en 2020.
- > Soutien à toutes les formes de création : documentaires, courts-métrages, longs métrages et œuvres audiovisuelles, de fiction et d'animation, innovation-recherche et nouvelles écritures.
- > Accompagnement, chaque année, de plus d'une centaine d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.
- > En cumulé, entre 2005 et 2019, soutien à plus de 1 300 créations.
- > Une notoriété grandissante à l'échelle de l'Europe entière.

La Bretagne, terre d'attractivité pour un tourisme responsable

- > Un secteur touristique qui reste un atout pour la Région, représentant 97,6 millions de nuitées, 8 % du PIB régional, 7 Md€ de retombées économiques en 2019.
- > Une Région attentive à la place du tourisme social et solidaire et écoresponsable dans l'offre bretonne, avec, par exemple, un appel à manifestation d'intérêt pour l'émergence d'une offre de location de bateau socialement accessible sur les voies navigables.
- > Expérimentation du « 1 % biodiversité », sur un principe similaire au « 1 % culture », pour dédier 1 % des aides à l'investissement touristique à la préservation de la biodiversité.
- > Adoption en 2020 du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs pour les années 2020 à 2025.

- > Campagnes de communication, dont « Passez à l'Ouest » (2017, 2019).

Un riche patrimoine à valoriser

- > 250 éléments du patrimoine breton conservés, restaurés, valorisés chaque année.
- > Un soutien renforcé aux « Musées de France » de Bretagne (475 k€ en 2019 contre 356 k€ en 2016).
- > Accompagnement des structures de sensibilisation au patrimoine, comme l'association « Études et chantiers » ou « Communes du patrimoine rural de Bretagne ».

Une image sportive confortée

- > La Bretagne, terre d'accueil du Tour de France 2021, avec 4 étapes, de Brest à Fougères. Première Région à accueillir un grand départ.
- > 3,8 M€ en soutien au sport de haut niveau en 2019.
- > Parrainage depuis l'été 2020 de l'équipe e-sport « CRaZY Esport », qui portera les couleurs de la Bretagne dans les compétitions.
- > Soutien, chaque année, à plus de 130 compétitions sportives.

La naissance d'une solidarité interceltique

« Le Brexit n'empêche pas de travailler ensemble, pas plus que les frontières ne nous empêchent de partager une identité », Loïg Chesnais-Girard.

- > Renforcement de la coopération avec le Pays de Galles, déjà très active, avec des actions conjointes dans les domaines de la mobilité des jeunes en formation professionnelle, de l'enseignementsupérieur et de la recherche, de l'agroalimentaire. Travail commun par ailleurs sur la cybersécurité, le développement durable – en particulier en matière d'énergies marines renouvelables (EMR).
- > Échanges en cours avec le Gouvernement irlandais en vue de nouer une coopération avec l'Irlande s'inscrivant dans un cadre juridique qui permette de solliciter des financements de l'UE.
- > Membre du Comité des régions de l'UE, le président Loïg Chesnais-Girard a pris en septembre 2020 la présidence du Groupe de contact de cette instance chargée de maintenir le lien entre les collectivités territoriales de l'UE et celles du Royaume-Uni.

La Bretagne a sa maison à Bruxelles

- > Inauguration en 2017 de la nouvelle « Maison de la Bretagne | Europe » à Bruxelles.
- > Mission de défense des intérêts de la Bretagne, de suivi de l'action de l'Union et d'identification des opportunités pour notre Région.

5 La Bretagne accessible

Le caractère périphérique de la Bretagne, encore accentué par le Brexit, constitue un défi vital. Le désenclavement de notre territoire – ferroviaire, routier, aéroportuaire, numérique – est au cœur du projet politique que nous mettons en œuvre depuis 2015. Ces cinq dernières années, de spectaculaires avancées ont été enregistrées dans ce domaine, et la signature avec l'État en février 2019 du Pacte d'accessibilité nous permet d'accélérer encore ce processus de raccordement de la Bretagne au monde.

La bataille du rail

La Ligne à grande vitesse (LGV) mise en service en juillet 2017 :

- > Un investissement global de 3,4 Md€, dont 1 Md€ émanant des collectivités, à 68 % de la Région.
- > Un gain de temps moyen de 45 minutes pour toutes les villes bretonnes à l'ouest de Rennes et une fréquentation de + 30 % jusqu'à Brest et Quimper.
- > Quatre allers/retours supplémentaires jusqu'à la pointe bretonne (2 jusqu'à Brest, 2 jusqu'à Quimper).
- > Nouvelle convention 2021-2027 pour adapter le service TGV en Bretagne : une prolongation à l'ouest de Rennes des services à grande vitesse nationaux garantie et un accès aux trains des usagers abonnés TER pérennisé jusqu'en 2027.

Le réseau TER, l'excellence bretonne en quelques chiffres :

- > « La Championne de France de la régularité » selon Jean-Pierre Farrandou, PDG de la SNCF : 96,2 % de ponctualité en 2019.
- > 520 M€ consacrés à la modernisation des trains entre 2011 et 2019 et l'âge moyen du parc passé de 23 ans en 2002 à 8 ans aujourd'hui.
- > Nombre de places TER sur le réseau breton : 16 892 en 2015, 21 874 en 2019.
- > Nombre de voyages par jour : 31 300 en 2015, 33 200 en 2019 ; un trafic qui bondit de + 7,9 % en 2019.
- > Coût d'exploitation le plus bas de France : 31 € par an et par habitant contre 57 en moyenne nationale.

- > Nouvelle convention TER 2019-2020 : 11 % de trains.kilomètres supplémentaires avec, parallèlement, une réduction du coût de 6 %, instauration pour les usagers d'une garantie de remboursement en cas de perturbations importantes.

Des lignes et des gares modernisées :

- > Réalisation des travaux de remise à niveau des lignes Dinan-Pleudihen, Plouaret-Lannion, Guingamp-Paimpol, Quimper-Landerneau et Rennes-Retiers (axe Rennes-Châteaubriant) pour un coût de 66 M€.
- > Modernisation en cours sur les axes Dol-Dinan et Retiers-Châteaubriant pour une fin de travaux prévue en 2021.
- > Soutien régional à la réalisation des 11 pôles d'échanges multimodaux (PEM) de Bretagne : entrée en service des PEM de Guingamp, Morlaix, Redon, Vitré, Saint-Brieuc, Lorient et Rennes, démarrage des travaux à Auray en 2019, poursuite des études à Vannes et à Quimper.

Le chantier de la RN 164

- > Mise à 2X2 voies de la RN 164 : 517 kilomètres réalisés entre 2015 et 2019.
- > 40 M€ par an à parité Etat-Région.
- > Lancement de deux nouveaux chantiers en 2020 (Merdrignac et Plémet), après celui de Rostrenen en 2019.

Dans les cars de la Région

- > Prise de compétence sur l'interurbain en janvier 2017, le scolaire en septembre 2017.
- > Nombre de voyages annuels sur la ligne routière Rennes-Pontivy : 98 446 en 2016, 112 865 en 2019.
- > En 2018-2019 : aménagement de 370 points d'arrêt routier sur les lignes fréquentées par les cars BreizhGo.
- > Entrée en vigueur en 2020 d'un prix unique pour plus de 80 lignes interurbaines, création de la Gamme solidaire à l'attention des publics défavorisés et d'une tarification spécifique dédiée aux jeunes.
- > Nombre de scolaires transportés quotidiennement : 100 800 en 2017, 103 500 en 2019.
- > Abonnements scolaires : mise en place à la rentrée 2020 d'une tarification unique de 120 € par enfant, harmonisée sur l'ensemble du territoire et accès à l'ensemble

du réseau breton avec l'option Scolaire + pour 80 €/an pour favoriser la mobilité des jeunes.

Vers les îles du Ponant

- > Transfert à la Région des liaisons maritimes vers les îles au 1er janvier 2017 : 6 M€ dédiés chaque année au fonctionnement de ce service.
- > 2,8 millions de voyages annuels en 2017, 2 935 000 en 2019.
- > 31 000 services passagers en 2017, 36 000 en 2019.

Dans les airs

- > Nombre de passagers dans les aéroports bretons : 1 974 000 en 2017, 2 241 000 en 2019.
- > Transformation en 2019 de la liaison Quimper-Orly en une liaison aérienne d'aménagement du territoire (LAT), avec une participation annuelle de la Région de 1,5 M€.
- > Transfert en 2020 en pleine propriété à la Région du foncier de l'État nécessaire à l'extension de l'aéroport de Rennes.

À l'heure de la révolution numérique

- > Population bretonne desservie par la fibre : 10 % en 2015, 41 % en 2019 ; nombre de prises déployées (BTHD) : 15 000 en 2016, 75 849 en 2019.
- > Projet Bretagne très haut débit : première phase totalement engagée.
- > Attribution en 2019 du marché de conception-réalisation phases 2 et 3 au groupement Axione et Bouygues Énergie Service.
- > Achèvement du déploiement en 2026 au lieu de 2030.

RANNVRO
BREIZH
REJION
BERTÈGN

2015-2021
BILAÑS AR MUIAÑNIVER
OUVRAJE D'LA PLEURALITÉ